

COMMUNE D'ACCOLAY



INFORMATIONS COMMUNALES

● **Boulangerie - pâtisserie**

La boulangerie continue son rafraîchissement. Alain Mion et son fils Thierry ont beaucoup contribué à la rénovation : chape de béton, carrelage, placo-plâtre, etc. Une équipe de conseillers et leur conjoint ont participé un dimanche matin pour décoller la tapisserie et une autre équipe, Jean-Pierre Cassegrain et Daniel Doizié, s'est chargée de poser le papier peint. Un grand remerciement pour toutes ces aides précieuses.

L'étage de la boulangerie a été nettoyé par l'association AGIR (Association de Groupement de l'Insertion Rurale) basée à Avallon.

Un bail a été signé avec le futur boulanger d'Accolay, Monsieur Nicolas Delhaye qui nous déjà communiqué les horaires d'ouverture.

- Lundi au samedi **7h30 - 12h30 / 15h - 18h**
- Mercredi **Fermeture**
- Dimanche **7h30 - 13h**

L'ouverture est prévue le **lundi 30 Juin**.

Nous comptons sur tous les Accolois pour faire vivre ce commerce qui proposera aussi un peu d'alimentation.

● **Relevé des compteurs d'eau**

Les index des compteurs d'eau seront relevés par l'agent technique communal, Jean-François Mascaux, à partir du 23 juin et jusqu'au 18 juillet. Les factures sont émises pour les consommations correspondant à la période du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014. Elles seront adressées aux usagers fin août pour une date limite de paiement au 30 septembre.

En cas d'absence lors du passage de l'agent, vous pouvez prendre rendez-vous pour un nouveau passage en téléphonant au 06 74 46 33 23.

● **Station d'Épuration**

La communauté de communes entre Cure et Yonne a retenu le projet de reconstruction de la station d'épuration d'Accolay par un procédé de filtre planté de roseaux, le type de station en fonctionnement à Mailly-la-ville.

Le coût est estimé à 607 500 €, avec un financement de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil général de l'Yonne. Le solde à la charge du budget assainissement de la Communauté des communes est estimé à 182 850 €.

Les procédures de marchés publics pour la maîtrise d'œuvre et les travaux sont prévus pour cette année, avec travaux début 2015.

● **Nettoyage des trottoirs et des rues**

Rappel - les trottoirs font partie du domaine public, mais le règlement départemental des voies communales stipule que leur entretien est à la charge des riverains (extrait de l'information communale mai 2014).

Accolay est un village joli avec la rivière, le canal, le passage du pont. Il faut l'embellir par le nettoyage des trottoirs devant les maisons d'habitation.

Une équipe d'AGIR effectue le nettoyage des rues et des caniveaux depuis du 23 juin.

● Rénovation du camping

Une présentation a été réalisée par André Guédon au Syndicat mixte du Canal du Nivernais et la Rivière Yonne pour le projet de réhabilitation du camping.

Il a fallu argumenter sur les avantages du camping et les besoins en travaux pour obtenir une subvention au titre du programme européen LEADER d'un montant de 6380 € qui représente 40 % du montant prévisionnel HT des travaux, estimé à 15550 €. Une subvention de l'État de 5090 € est aussi accordée au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires ruraux. Ces travaux sont prévus lors de la fermeture du camping en fin de saison.

● Réunion Jeunes

Le conseil municipal est très content de la participation des jeunes à la réunion du vendredi 30 mai 2014. Un compte-rendu leur a été diffusé. Les demandes seront discutées lors d'une réunion de la commission samedi 28 juin 2014.

● Les Bonnes Initiatives – Un grand remerciement

La Poterie du pont a été rénovée gracieusement (décapage, réparation des fissures, peinture) par l'entreprise Chevillard et Fils. La réfection des carreaux est prévue prochainement.

Les bonnes contributions recensées mais non exhaustives :

- La tonte de l'herbe de la gare,
- La tonte de l'herbe le chemin Lemièrre et les abords de la rue Hors-Murs,
- Le nettoyage des herbes folles des CIDEX,
- Le nettoyage du lavoir du canal et de son pourtour,
- La rénovation du panneau « *Défense de ne rien déposer le long des murs du lavoir sous peine d'amende* » du lavoir de la Fontaine,

Merci également à toutes les personnes qui participent généreusement à l'embellissement, au fleurissement, à l'arrosage et au nettoyage du village.

● Éclairage public

Accolay varie ses horaires d'éclairage public en fonction de la saison.

- Les horaires d'été : Allumage 6 heures / Extinction Minuit.

L'extinction tardive des lumières l'été est liée à la fréquentation du camping, des bateaux, des vacanciers.

- Les horaires d'hiver : Allumage 6 heures (7 heures le dimanche) / Extinction 22 heures.

L'extinction le matin et l'allumage le soir sont commandés par des cellules photoélectriques en fonction de la luminosité.

● Horaires d'ouvertures

Mairie – ouverture au public

- ✓ Mardi et vendredi : 14h - 17h et samedi : 10h - 12h

Agence postale

- ✓ Lundi au Vendredi : 14h -16h et samedi : 9h - 12h

Bibliothèque

- ✓ Lundi 17h15 - 18h15, mercredi et samedi : 9h30 -11h30

Calendrier

- Kermesse des écoles : dimanche 29 juin à l'école d'Accolay
- Spectacle des écoles : mardi 1^{er} juillet à l'école de Bazarnes
- Apéritif de la Fête nationale : dimanche 13 juillet à 19h30 dans la cour de l'école,
- Marché du terroir : mercredi 23 juillet à la halte nautique,
- Vide-greniers : dimanche 27 juillet à la halte nautique.

Juin 2014 - **Recevez cette lettre par courrier électronique :**
donnez-nous votre adresse internet sur mairie.accolay@wanadoo.fr